

Assemblée Générale

Assemblée Générale

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2019 – RENNES (35)

Monsieur Renan THÉPAUT, Président de la Ligue de Bretagne ouvre la séance à 9 h 15 :

Mesdames, Messieurs les Présidents ou représentants(tes) de clubs,

Je vous présente les excuses de :

- *Monsieur Christian PALIERNE, Président de la Fédération Française*
- *Monsieur Loïg CHESNAY GIRARD, Président du Conseil Régional de Bretagne*
- *Monsieur Pierre POULIQUEN, Vice-président chargé des sports du Conseil Régional*
- *Monsieur Yannick BARILLET, Directeur de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de la Cohésion Sociale de Bretagne*
- *Monsieur Patrice FOUREL, Responsable du Pôle Sport à la D.R.J.S.C.S.*
- *Madame Jacqueline PALIN, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne*
- *Monsieur Daniel QUINIOU, Expert-comptable*
- *Monsieur Michel MACE, vérificateur aux comptes*
- *Messieurs Henri DIRER, Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIER, Francis THOMAS, Présidents d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Robert JOUAN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- *Madame Claire LOMENECH, Membre d'Honneur de la LBTT*
- *Monsieur Pierre SALAÛN, Vice-Président d'Honneur de la LBTT*
- *Messieurs Alain GUENET, Michel LOMENECH, Madame Marie-Claude PENNEC*

Je salue la présence de :

- ❖ *Mme Sophie BODIN, Membre du Bureau exécutif de la Fédération, Présidente de la commission Emploi/Formation qui représente le Président de la Fédération*
- ❖ *M. Michel MARTIN, Membre du Bureau exécutif de la Fédération, Président de la commission des organisations*
- ❖ *Monsieur Claude BROSSARD, Secrétaire Général du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne et Président d'Honneur de la LBTT.*
- ❖ *Monsieur Didier BEGES, Président du Comité des Côtes d'Armor*
- ❖ *Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Illes et Vilaine et Secrétaire Général de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan*
- ❖ *Monsieur Stefano DE BLASIO, Président du Comité du Finistère*
- ❖ *Monsieur Michel COAT, Vice-président d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Michel TALARMAIN, Vice-président d'Honneur de la LBTT*
- ❖ *Monsieur Michel KERDONCUFF, Vice-président de la LBTT*
- ❖ *Monsieur André PANNETIER, Trésorier de la LBTT*
- ❖ *Des Membres du Conseil de Ligue de la LBTT*
- ❖ *Des salariés de la Ligue de Bretagne et du Conseiller Technique National, Kenny RENAUX.*

Plusieurs de nos amis ou des proches nous ont malheureusement quittés cette année, je citerai de mémoire :

- **Le père d'Hélène HUON, secrétaire administrative du Finistère, très connu dans le milieu pongiste dans le Finistère et qui jouait encore au-delà de ses 90 ans.**

- Emma MAISONNEUVE, la femme de Luc MAISONNEUVE, Président d'Honneur de la Ligue de Bretagne.
- La mère de Nicolas SUAUDEAU, technicien de la Ligue, partie subitement beaucoup trop tôt alors qu'elle se réjouissait d'être grand-mère.
- Maxime LE COUSTOMER, ancien Président et Trésorier du Comité du Morbihan qui a fait beaucoup pour son Comité.
- Pierre-Yves CALVE, joueur de Langonnet disparu trop tôt à 50 ans.
- Il y a deux jours également, nous venons d'apprendre le décès d'un ancien Président de la république Jacques CHIRAC et également un ancien Président de la Fédération, René CHAMPDORGE qui avait remplacé Bernard JEU par intérim suite à son décès de décembre 1991 à décembre 1992.

J'ai certainement omis de citer quelques-uns d'entre nous pour qui vous vous sentiez proche et en leur mémoire, je vous propose de vous lever et de respecter une minute de silence.

Je remercie Jacques SORIEUX, Président du Comité Départemental d'Ille et Vilaine, qui nous accueille dans les meilleures conditions dans la maison des sports et je l'invite à nous dire quelques mots :

1. ADOPTION DU PV DE L'A.G. DE PONTIVY DU 29 SEPTEMBRE 2018

Pour : Unanimité
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le Procès-verbal de l'A.G. de Pontivy est adopté

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les représentants(tes) de clubs,

Nous achevons la troisième année de l'olympiade et la première année de la mise en place du projet Sportif Territorial de notre discipline.

Je remercie les Comités Départementaux et leurs Présidents de leur collaboration et pour avoir finalisé les conventions dans le cadre d'une mutualisation des moyens.

Nous avons avancé dans les secteurs "performance et formation" et nous allons maintenant entamer la partie développement.

Je laisse Kenny RENAUX vous faire part de l'avancée du projet sur ce qui a été réalisé et sur ce qui est envisagé.

Le financement du projet est pour l'instant assuré par les aides issues du C.N.D.S. qui provient désormais de l'Agence Nationale du Sport et dont la ventilation d'une partie de ces crédits sera cette saison arbitrée par la Fédération. Beaucoup d'interrogations n'ont pas encore trouvé de réponses.

Dans le cadre de nos orientations régionales prises en concertation, notre projet permet aux Comités Départementaux de mener des actions de développement auprès de leurs clubs et de leurs joueurs.

Notre centre de ressource est en cours de construction et nous devrions prochainement être en capacité de pouvoir guider les clubs dans leur recherche d'outils pour se développer. Les outils existent mais ce sont souvent les suivis qui font défaut. Nous devons apprendre à mettre en place une méthodologie de projets

Cette saison, nous avons bénéficié d'un stagiaire d'une école du management du sport, Valentin JAN, qui a principalement eu pour mission de nous améliorer dans les outils de communication et dans la recherche de partenariat avec les entreprises.

Je remercie Michel KERDONCUFF qui a pris le dossier du partenariat en main et qui vous précisera tout à l'heure le sens de notre démarche. Nous avons pris soin de vous transmettre à chacun lors de vos A.G. départementales une plaquette de présentation devant nous servir de base.

Notre demande de service civique auprès de la Fédération a été acceptée et nous faisons appel actuellement à des candidats afin de poursuivre notre démarche vers nos actions de développement.

Vous avez eu connaissance maintenant de l'annonce des changements notoires dans la gouvernance du sport qui sont soit mis en application soit en préparation :

- De nouvelles lois sur le sport à l'Assemblée Nationale sont actuellement en gestation
- Nous avons assisté depuis le mois d'avril à la création de l'Agence Nationale sur le Sport
- Les axes déclinés par la Fédération en ce qui concerne la gestion de l'ex C.N.D.S. seraient le sport santé, les scolaires et la structuration des clubs.
- Suite aux protestations, la Ministre a décidé de la mise en attente du transfert des C.T.S. vers les Fédérations sachant que l'arrêt du concours a été entériné.
- Nous sommes dans une complète incertitude concernant l'avenir du Ministère des sports ainsi que pour les Directions Départementales et les Directions Régionales.
- Force est de constater un désengagement de l'État assez significatif qui nous laisse présager une mise en concurrence de plus en plus affirmée de la part de nos décideurs politiques entre le modèle associatif et le modèle issu du secteur marchand.
- Les J.O. vont se profiler à l'horizon et nous espérons que le mouvement sportif et associatif avec les valeurs qu'il représente ne soit pas oublié dans cette juteuse organisation.

Une grande réflexion sur les systèmes de gouvernance à la Fédération et sur les missions dévolues à chacune de ses structures est actuellement en cours et les élus des Comités et des Ligues seront prochainement invités à participer à cette réflexion.

La légère baisse de nos effectifs encore cette saison ne doit pas laisser au découragement en comptant sur vous tous pour stopper cette hémorragie. Le secrétaire Général vous fera un état des lieux détaillés de la situation.

Cette année, nous avons obtenu deux podiums dans les championnats de France jeunes : La petite BALCOU/MULLER, finaliste en double minimes et une médaille de bronze avec le double junior féminin PENNEC/CARIOU.

La ligue se félicite également de la participation de Julie PENNEC en équipe de France et de sa médaille de bronze par équipes lors des C.E.J. qui se sont déroulés du 7 au 16 juillet à Ostrava en Tchéquie

Nous conservons nos trois vitrines PRO que sont THORIGNE-FOUILLARD, que je félicite pour son maintien in extrémis, QUIMPER CORNOUAILLE TT en féminines et la GARDE DU VŒU D'HENNEBONT qui est devenue championne d'Europe en Coupe E.T.T.U. C'est sans doute une des premières équipes bretonnes tout sport confondu à obtenir un titre de Champion d'Europe que la Ligue de Bretagne a salué comme il se doit.

Le Conseil de Ligue de juin a décidé de reconduire l'aide matérielle aux clubs pour utiliser GIRPE cette saison dans le cadre de la dématérialisation de la transmission des résultats. Je remercie les Comités départementaux pour leur soutien à la formation des juges-arbitres.

Nous pouvons également nous féliciter du bon état d'esprit sportif qui règne sur notre territoire quand j'entends certaines difficultés auxquelles sont confrontés certains de mes collègues Présidents de Ligue. Merci à la Commission Sportive qui veille sur le respect de la règlementation.

Je conclurai en remerciant les membres du Bureau, du Conseil de Ligue qui m'entourent, les salariés, les différentes collectivités territoriales, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, le Comité Régional Olympique et Sportif breton, les Comités Départementaux et notre Fédération, nos partenaires ainsi que la presse toujours présente et attentive quand nous la sollicitons.

Je salue tout le dévouement dont vous faites preuve dans vos clubs en vous souhaitant un excellent début de saison et en vous remerciant de toute votre attention

Le Président L.B.T.T.

Renan THEPAUT

3. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (Jacques SORIEUX)

Rapport d'activité 2018-2019

LICENCES

Pour l'année 2017/2018

| | COTES D'ARMOR | FINISTERE | ILLE ET VILAINE | MORBIHAN | BRETAGNE |
|-----------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|
| Traditionnelles | 1 000 | 2 522 | 2 227 | 1 589 | 7 338 |
| Promotionnelles | 650 | 1 178 | 1 199 | 730 | 3 757 |
| Total | 1 650 | 3 700 | 3 426 | 2 319 | 11 095 |

Pour l'année 2018/2019

| | COTES D'ARMOR | FINISTERE | ILLE ET VILAINE | MORBIHAN | BRETAGNE |
|-----------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|
| Traditionnelles | 993 | 2 402 | 2 245 | 1 547 | 7 187 |
| Promotionnelles | 622 | 1 122 | 1 288 | 770 | 3 802 |
| Total | 1 615 | 3 524 | 3 533 | 2 317 | 10 989 |

Constatations

| | Côtes d'Armor | Finistère | Ille et Vilaine | Morbihan | Bretagne |
|-----------------|---------------|-------------|-----------------|-----------|-------------|
| Traditionnelles | -7 | -120 | 18 | -42 | -151 |
| Promotionnelles | -28 | -56 | 89 | 40 | 45 |
| Total | -35 | -176 | 107 | -2 | -106 |

Diminutions des licenciés :

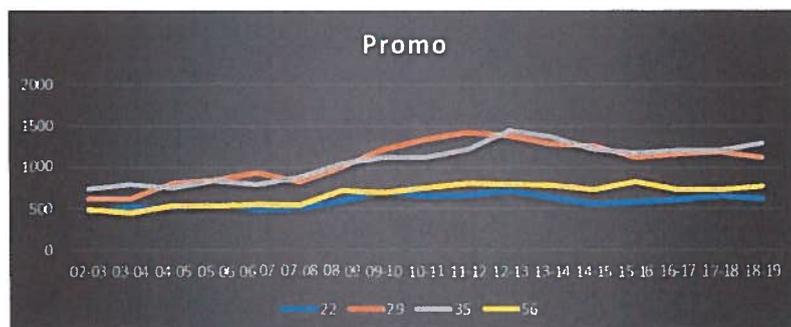
Pour les Côtes d'Armor -2.12 %

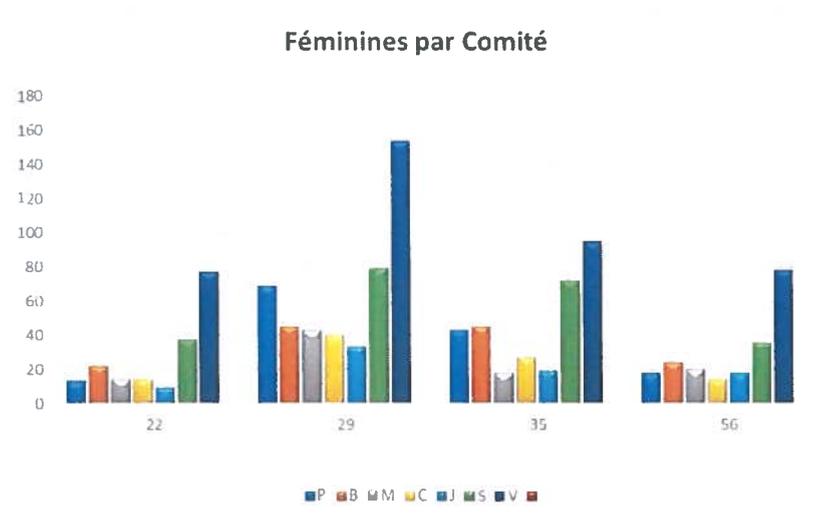
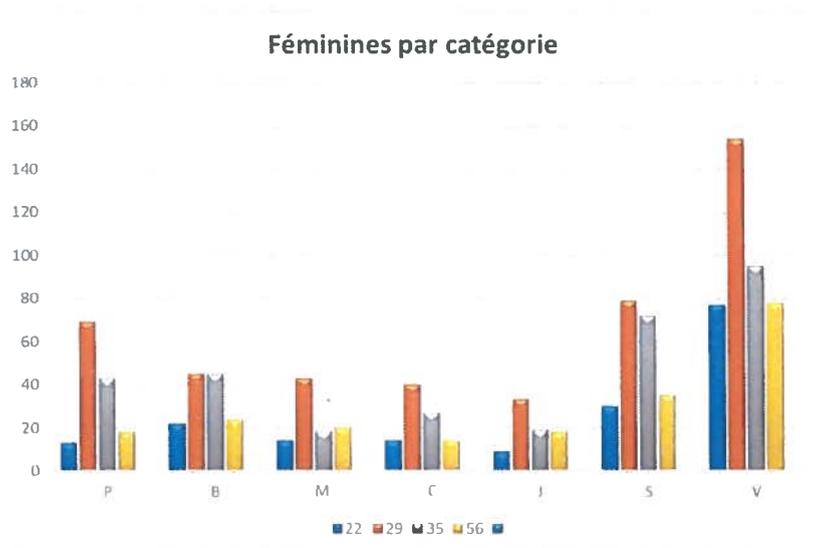
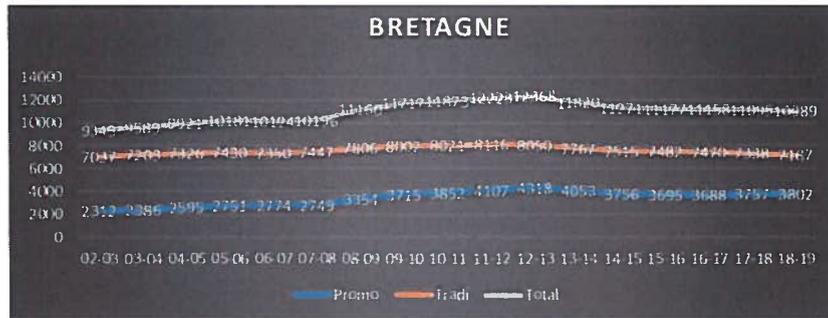
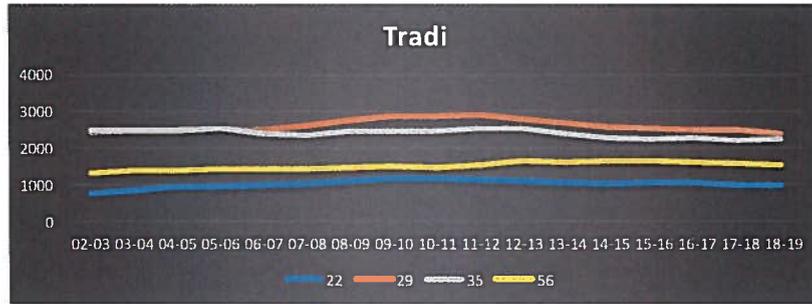
Pour le Finistère -4.76 %

Pour l'Ille et Vilaine + 3.12 %

Pour le Morbihan -0.09 %

Voici les statistiques établis depuis 2002.









Pour finir sur les statistiques, nous comptons 239 clubs moins 17.

Résultats :

Félicitation à la GV HENNEBONT pour sa victoire en Coupe d'Europe ETTU par équipes.

L'activité statutaire.

Le Conseil de Ligue s'est réuni 4 fois :

Le 28 septembre 2018 à Pontivy (56)

Le 24 novembre 2018 à Rennes (35)

Le 23 février 2019 à Taulé (29)

Le 01 juin 2019 à Ploufragan (22)

Le bureau directeur s'est réuni 2 fois :

Le 28 décembre 2018 à Lorient (56)

Le 04 juillet 2019 à Mûr de Bretagne (22)

D'autres réunions ont eu lieu mais en incorporant le PST.

Je laisserai la parole à André pour les finances, aux responsables de commissions et aux techniciens.

Enfin, je tiens à remercier Isabelle et Nadine pour le travail effectué, leur efficacité et leur gentillesse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente saison sportive 2019-2020.

Le secrétaire Général

Jacques SORIEUX

4. PRESENTATION DU CANDIDAT ET VOTE :

M. Yvon Ivan LE LAY, seul candidat se présente à l'Assemblée Générale

VOTE :

Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Monsieur : Yvon Ivan est élu à l'unanimité membre du Conseil de Ligue jusqu'à la fin de l'Olympiade

5 - RAPPORT DU TRESORIER GENERAL (André PANNETIER)

RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

EXERCICE 2018 /2019

Mesdames, Messieurs, Chers amis Pongistes

Vous avez pris connaissance, mi-septembre, des documents comptables de l'exercice 2018/2019.

Ces documents comptables ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables régies par le plan comptable général 2005 et conforme à la norme professionnelle de l'ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation des Comptes.

Les comptes annuels que l'on vous a fait parvenir se caractérisent ainsi :

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| -Total des Produits | <u>587 986 €</u> |
| -Total des Charges | <u>580 083 €</u> |
| -Résultat Net Comptable | <u>7 902 €</u> |
| -Bilan Actif et Passif | <u>459 216 €</u> |

C'est grâce à vous, dirigeants, que l'on doit ces bons résultats financiers, la ligue n'est que le reflet de votre engagement et de votre implication auprès de vos clubs. Vous êtes la source vive du développement du tennis de table Breton
Bravo et merci à vous tous.

Quels sont les faits marquants :

- Elaboration des fiches de paye externalisée à partir de 2019
- Vigilance sur les congés payés, et reversement du prélèvement à la source ; versement aux caisses.
- Baisse des subventions : 58 000 € contre 83 000 €
- Arrêt du reversement des licences du comité 22, permanence des méthodes avec les autres comités.
- Projet sportif territorial

Rappel de la fiscalité

Association non fiscalisée

Exonération de taxe sur les salaires avec l'abattement

I – PRODUITS

Chiffres d'affaires Net

| | | |
|-----------------------------|------|-----------|
| Année | 2017 | 94 539 € |
| « | 2018 | 85 233 € |
| « | 2019 | 97 297 € |
| -Projet sportif territorial | | + 3 600 € |
| -Stage | | + 2 600 € |
| -Formations | | + 2 500 € |

Subvention d'Exploitation

| | | |
|--------|------|----------|
| -Année | 2017 | 90 600 € |
| - « | 2018 | 83 050 € |
| - « | 2019 | 58 430 € |

Soit une baisse de 24 600 €

Autres Produits

| | | |
|--------|------|-----------|
| -Année | 2017 | 417 218 € |
| - « | 2018 | 426 487 € |
| - « | 2019 | 424 994 € |

Stabilité de ces produits et notamment pour la licenciation

TOTAL DES PRODUITS

| | | |
|-------|------|-----------|
| Année | 2018 | 619 460 € |
| « | 2019 | 587 986 € |

Soit une baisse de 31 474 € due, en partie à la baisse de nos subventions

II -CHARGES

-Achats de marchandises

| | | |
|---------|------|----------|
| - Année | 2018 | 9 336 € |
| - « | 2019 | 13 920 € |

Augmentation des achats de balles

-Charges de Fonctionnement

| | | |
|--------|------|-----------|
| -Année | 2017 | 178 165 € |
| - « | 2018 | 199 727 € |
| - « | 2019 | 176 692 € |

| | |
|---------------------------|---|
| Charges de fonctionnement | - 23 035 € |
| Formation technicien | - 13 500 € (formation de Vivien en n-1) |
| Personnel Extérieur | - 3 400 € |
| Hôtel-resto-déplacements | - 7 000 € |

Taxes Foncières

| | | |
|--------|------|---------|
| -Année | 2018 | 2 683 € |
| - « | 2019 | 2 664 € |

Salaires et traitements

| | | |
|--------|------|-----------|
| -Année | 2018 | 109 235 € |
| - « | 2019 | 103 931 € |

Nous n'avons pas eu recours cette année à des CDD pour remplacer Vivien (D.E.J.E.P.S.)

Charges Sociales

| | | |
|--------|------|----------|
| -Année | 2018 | 40 094 € |
| - « | 2019 | 37 896 € |

Dotations aux amortissements

| | | |
|--------|------|----------|
| -Année | 2018 | 17 528 € |
| - « | 2019 | 15 906 € |

Dotations aux provisions pour charges

| | | |
|--------|------|---------|
| -Année | 2018 | 2 927 € |
| - « | 2019 | 3 823 € |

Indemnités départ à la retraite

Autres charges

| | | |
|--------|------|-----------|
| -Année | 2017 | 214 357 € |
| - « | 2018 | 229 272 € |
| - « | 2019 | 223 679 € |

Baisse insignifiante

CONCLUSION

RESULTATS D'EXPLOITATION

| | |
|-----------------|------------------|
| PRODUITS | 585 283 € |
| CHARGES | 578 513 € |
| RESULTAT | 6 770 € |

RESULTATS DEFINITIFS

| | |
|---------------------------|------------------|
| TOTAL DES PRODUITS | 587 986 € |
| TOTAL DES CHARGES | 580 083 € |

RESULTATS DE L'EXERCICE 7 902 €

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations Corporelles

| | |
|------------------------------------|----------|
| Constructions | 86 823 € |
| Autres immobilisations corporelles | 12 748 € |

Immobilisations financières

| | |
|------------------------------------|---------|
| Autres immobilisations financières | 2 400 € |
|------------------------------------|---------|

TOTAL - I - 101 971 €

ACTIF CIRCULANT

Stock en cours

| | |
|---|-------|
| Avances et acomptes versés sur commande | 908 € |
|---|-------|

Créances

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Créances usagers et Comptes rattaché | 131 115 € |
| Autres créances | 9 531 € |
| Disponibilités | 215 019 € |
| Charges Constatées d'avance | 672 € |

TOTAL -III- 357 245 €

TOTAL GENERAL - I -III- 459 216 €

BILAN PASSIF

Fonds Associatifs

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| Report à nouveau | 319 065 € |
| Résultats de l'exercice excédentaire | 7 903 € |
| TOTAL -I- | 326 968 € |

Provisions et Fonds dédiés

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Provisions pour charges | 28 087 € |
| TOTAL -III - | 28 087 € |

Dettes

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| Emprunt et dettes auprès d'établisse | |
| Ment de crédit | 27 402 € |
| Dettes fiscales et sociales | 23 289 € |
| Autres dettes | 25 361 € |
| Comptes de Régulation | |
| Produits constatés d'avance | 28 110 € |
| TOTAL -IV- | 104 162 € |

| | |
|------------------------------|------------------|
| TOTAL GENERAL -I-III- | 459 216 € |
|------------------------------|------------------|

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Ce budget a été établi sur les bases suivantes

- Reconstitution de nos charges au niveau de l'exercice 2018/2019
- Maintien de nos produits
- Maintien du nombre de licenciés
- Subvention de nos partenaires:
 - ▲DRDJCS
 - ▲CNDS
 - ▲CONSEIL REGIONAL
 - ▲PARTENARIATS

Actuellement le partenariat est assuré par notre Vice-président, Michel KERDONCUFF, chargé du développement. Ses démarches auprès des entreprises privées se sont soldées par de nouvelles conventions qui s'avèrent très fructueuses.

Ce budget garantit la continuité de nos missions et le maintien intégral de nos activités

Le Trésorier Général de la L.B.T.T.

André PANNETIER

LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE
RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
SUR LA SAISON 2018/2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la vérification des comptes qui m'a été confiée par les représentants de votre Ligue, j'ai ainsi procédé ce jour à l'examen des différents documents financiers qui m'ont été fournis par le cabinet QUINIOU et votre trésorier André PANNETIER.

J'ai pu obtenir toutes les réponses et explications détaillées concernant mes demandes.

Sur la base des contrôles et analyses ainsi effectués j'atteste que les comptes et documents qui vous sont présentés à cette A.G. et qui font apparaître un bénéfice de **7.903 €** sont sincères et véritables et reflètent ainsi une image fidèle de la situation comptable et financière de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table à la clôture du présent exercice arrêté au 30 juin 2019.

Rennes, le 03 septembre 2019

Michel MACE

a) VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES 2018/2019

CLUBS PRESENTS PAR COMITE ET NOMBRE DE VOIX

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Comité 22 : 9 clubs sur 34 | 39 voix sur 103 |
| Comité 29 : 13 clubs sur 72 | 59 voix sur 231 |
| Comité 35 : 16 clubs sur 79 | 73 voix sur 234 |
| Comité 56 : 12 clubs sur 54 | 49 voix sur 161 |

Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

b) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

c) VOTE ET APPROBATION DU BUDGET

Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

d) VOTE D'UN VERIFICATEUR AUX COMPTES : Michel MACE

Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

6 – ETAT D'AVANCEMENT DU P.S.T (Projet Sportif Territorial)

Compte-rendu PST saison 2018-2019

Introduction :

L'organisation de notre Projet Sportif Territorial a débuté en décembre 2016 avec une première réunion consacrée à un échange de pratique entre Hand, Judo et Tennis de Table. Ce PST découle de directives de l'état et de préconisations fédérales.

Les acteurs territoriaux de la discipline n'ont pas souhaité mettre une entité supplémentaire pour cadrer l'organisation de ce projet partagé mais davantage intégrer son fonctionnement dans le cadre existant. C'est pourquoi chaque entité conserve son fonctionnement et la partie de fonctionnement commune PST est coordonnée par un Comité de Pilotage COPIL, chapeauté par Renan et Kenny. Il est chargé de faire des propositions et de veiller à la mise en œuvre progressive des actions du PST.

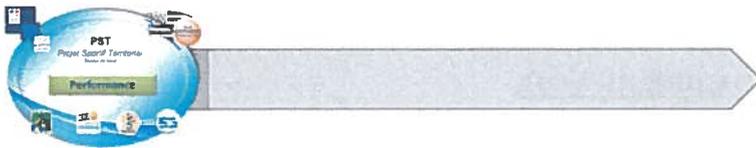
Ces actions sont menées dans 3 domaines principaux :

- La performance
- La formation
- Le développement

Les finances et la communication sont transversales

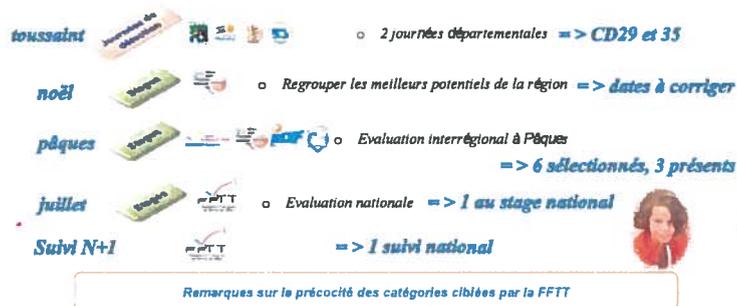
Synthèse d'une première année de mise en œuvre :

Pour cette année de lancement, les secteurs de performance et de formation ont été prioritaires car ce sont ces domaines qui impactent le plus directement nos fonctionnements :



Le Pôle est au cœur du dispositif, puisqu'il constitue la première marche d'accès au haut-niveau comme préconisé dans le PPF. En amont, il nous faut mieux recenser et mieux accompagner les jeunes joueurs, il nous faudra aussi envisager l'accompagnement des jeunes hors et post-pôle.

S'agissant du recensement :



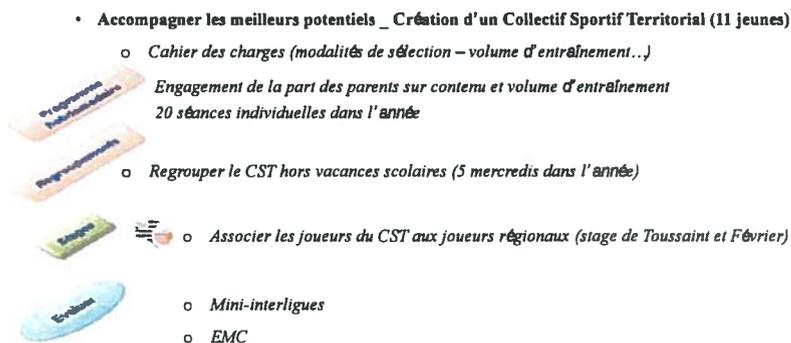
Des journées de détection décentralisées sont organisées par les CD à la Toussaint. De ces journées découle une sélection de jeunes invités à un regroupement régional à Noël. Les meilleurs régionaux sont ensuite sélectionnés pour un stage interrégional à Pâques puis un stage national en Juillet. De cet enchaînement de regroupements émane une poignée de jeunes suivis par la FFTT à l'année n+1. Groupe national de détection qu'intègre Maëlys MESSE cette année.

Ce processus va se renforcer et s'améliorer cette année encore avec une organisation commune aux 4 départements et une réflexion sur le regroupement de Noël.

Des remarques sur la précocité du suivi de nos jeunes sont régulièrement remontées à la fédération.

S'agissant du suivi :

Si la région joue son rôle dans ce processus de détection nationale, force est de constater que peu de jeunes intègrent le suivi national. C'est pourquoi comités et Ligue ont souhaité mettre en œuvre un suivi pour les meilleurs potentiels bretons et ont constitué le Collectif Sportif Territorial (CST). Ce collectif remplace ou complète le dispositif CLE qui n'est plus reconnu par l'état.



Sur les 4 2008 – 1 entrée au Pôle; Nouveau CST = 12 joueurs (7 reconductions + 5 entrées)

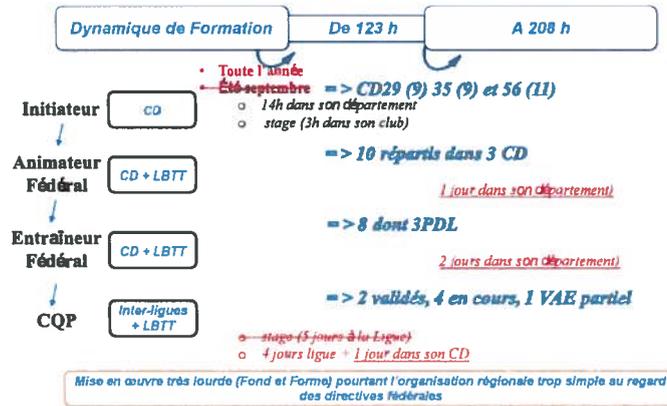
Le suivi de ce collectif est cadré par un cahier des charges qui prévoit, au-delà des critères de sélection et d'encadrement :

1. Un programme hebdomadaire (avec un volume et un contenu de séance, notamment des séances individuelles)
2. Des regroupements permettant aux autres jeunes du territoire d'être en lien avec les joueurs du collectif et de bénéficier de séances départementales (hors stages)
3. Des regroupements créant du lien entre les joueurs du CST et du pôle (Toussaint et Février)
4. Des évaluations (sur sélections), Mini-interligues, EMC...

Ce premier CST était constitué de 11 jeunes dont 4 joueurs nés en 2008. En âge d'intégrer le pôle, ces 4 jeunes sortent du collectif. 1 a fait le choix du pôle. 4 nouvelles entrées et 7 reconductions constituent ce nouveau CST.



La priorité a été la mise en œuvre de cette nouvelle réforme des diplômes techniques. En effet, il a fallu intégrer à notre dispositif, un nouveau diplôme « initiateur », un CQP considérablement étoffé, tout comme les stages pratiques, et pour chacun de ces diplômes des certifications et une partie en FOAD. Nous sommes passés de 123h à 208h de formation.

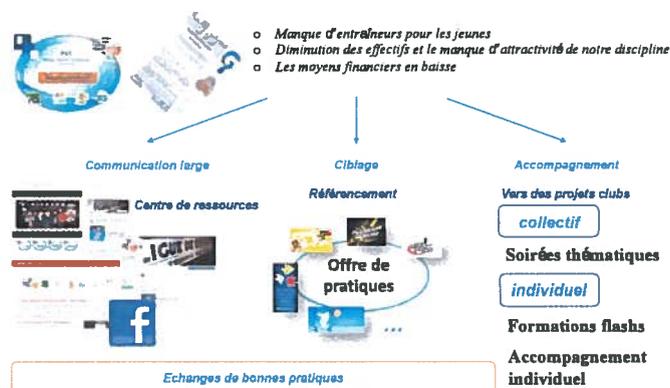


Un guide expliquant l'ensemble du processus de formation a été diffusé aux clubs, il précise les modalités de participation aux différents diplômes et la répartition des tâches entre CD et ligue pour que l'organisation soit plus proche encore de la commande fédérale.



La stratégie de développement envisagée dans le cadre du PST consiste à intégrer et communiquer largement les courants des politiques sportives auprès des clubs et à diffuser les outils produits par la FFTT. Toutefois, en faisant uniquement boîte aux lettres ou en ciblant un public spécifique comme nous avons pu le faire (avec les féminines, le baby-Ping, le Handisport...), nous avons constaté une déperdition énorme. Soit parce que la plupart des clubs ne sont pas enclin à absorber ces dispositifs, soit parce qu'ils manquent de moyens ou de compétences pour le faire. Cela incombe autant aux dirigeants qu'aux techniciens. Comme le montre le résultat de l'enquête de besoins, les principales préoccupations et besoins des clubs ne se résume pas à l'accueil d'un public spécifique !

C'est pourquoi notre approche poursuit plusieurs orientations :



- Une communication large visant à diffuser outils et orientations politiques au plus grand nombre. Celle-ci a débuté avec Valentin JAN, en stage à la Ligue, il a épaulé Nadine et Isabelle dans la mise à jour du site et des RS toute l'année. Cette communication va se poursuivre avec, notamment, la mise en ligne d'un centre de ressources numériques au service des clubs.
- Un travail de recensement des clubs par offre de pratique et pas seulement par statistiques de licenciés ou niveau de pratique. Ce qui permettra d'aiguiller les bons outils/dispositifs, au bon endroit.
- Enfin la mise en place de rencontres favorisant l'échange de bonnes pratiques voire même des accompagnements individuels à la démarche projet.

Premier bilan :

Je sens le contexte très mouvant, instable. Et je suis aussi personnellement concerné. La construction de ce projet, de ce plan d'actions partagé demande beaucoup d'énergie à chacun. Il s'agit d'en être conscient pour ne pas démobiliser les bonnes volontés. Objectivement, et malgré le contexte, je pense que la discipline a bien avancé :

1. Elle a défini les contours d'un fonctionnement commun aux 5 entités
2. Elle met en place une concertation sans précédent Ligue/CD – Élus/techniciens
3. Elle intègre de plus en plus les réalités économiques et législatives dans la partie opérationnelle du plan d'actions
4. Elle passe d'une logique exclusivement liée à la performance à une logique de développement durable (accueil des publics, finances)



Par ailleurs, la traçabilité de nos travaux est elle aussi sans précédent. Les étapes de construction sont validées et répertoriées dans un document, chaque action fait l'objet d'une note qui l'encadre (cahier des charges, règlement, note d'information...). Tout ceci permet de baliser un chemin de développement qui servira de lien de transmission à nos successeurs (politiques ou techniciens).

Enfin, en plus de la mise en œuvre de nos actions, il nous faudra intégrer rapidement le PSF dont les contours semblent se dessiner...

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, bon courage à tous et bonne saison.

Le Conseiller Technique National,

Kenny RENAUX

7- RAPPORT Vivien SAUVAGE

Les principaux résultats jeunes de la saison 2018 / 2019

1) Championnats de France des régions (Besançon)

Cadets : 7^e sur 8 (place de départ de la compétition) :

- Mathis LEBARS (Dinan),
 - Simon LAMBERT (Dinan),
 - Nolann MAUDIER (Thorigné-Fouillard),
- Capitaine : Vivien SAUVAGE (LBTT).

| Synthèse Champ. Fr Régions | | | | |
|----------------------------|---------|---|--------|---|
| | Minimes | | Cadets | |
| | M | F | M | F |
| 13/14 | 3 | 7 | | |
| 14/15 | 6 | 3 | 4 | |
| 15/16 | 4 | | 1 | 2 |
| 16/17 | 9 | | 8 | 7 |
| 17/18 | | | 9 | |
| 18/19 | | | 7 | |

Nouvelles régions

2) Mini-Interligues (Ceyrat)

Benjamines 1 : 1^{ère} :

- Maëlys MESSE (Fougères-Javené-Lecousse),
- Faustine MORGANTI (Dinan),
- Capitaine : Nicolas SUAUDEAU (LBTT).

Benjamins 1 : Quart de finale → 5^e place finale :

- Antonin GUITOU (Thorigné-Fouillard),
 - Alexandre SOUCHON (Plonéour-Lanvern)
- Capitaine : Vivien SAUVAGE (LBTT).

- Maëlys MESSE médaille d'or en simples benjamines 1.

3) Championnats de France Benjamins/Benjamines (Antibes)

- 6 joueurs qualifiés (2 garçons et 4 filles).
- Malenka BALCOU-MÜLLER (Thorigné-Fouillard) : médaille d'argent en doubles benjamines.

4) Championnats de France Minimes (Mondeville)

- 6 joueurs qualifiés (2 garçons et 4 filles).

5) Championnats de France Cadets/Cadettes (Antibes)

- 6 joueurs qualifiés (4 garçons et 2 filles).
- Mathis LEBARS (Dinan) et Léonie PERCHOC (Loperhet) : quart de finalistes en simples.

6) Championnats de France Juniors (Mondeville)

- 10 joueurs qualifiés (5 garçons et 5 filles).
- Julie PENNEC (Loperhet) : quart de finaliste en simples.
- Mathilde CARIOU et Julie PENNEC (Loperhet) : médaille en bronze en doubles.

⇒ **35 JOUEURS QUALIFIÉS (18 G + 17 F) POUR 3 MÉDAILLÉS.**

| Synthèse Champ. Fr Indiv | | | | | | | Or | Ag | Br |
|--------------------------|----------|----------|------------|-------|-------|---------|-----|----|-------|
| | Qualif M | Qualif F | tot qualif | Méd D | Méd S | Tot méd | | | |
| 13/14 | 36 | 29 | 65 | 4 | 3 | 7 | | 1 | 3+3 |
| 14/15 | 37 | 23 | 60 | 6 | 2 | 8 | 1+1 | 2 | 3+1 |
| 15/16 | 27 | 18 | 45 | 4 | 3 | 7 | | 2 | 2+3 |
| 16/17 | 23 | 14 | 37 | 4 | 2 | 6 | | 1 | 2 1+2 |
| 17/18 | 20 | 16 | 36 | 1 | - | 1 | 1 | | |
| 18/19 | 18 | 17 | 35 | 3 | - | 3 | | 1 | 2 |

7) Opens internationaux

- 6 sélections sur les Opens (dont 3 en équipe de France).
- **Julie PENNEC** médaille de bronze par équipes juniors filles aux Championnats d'Europe Jeunes, à Ostrava en République Tchèque.

| Synthèse Opens / Tournois / CEJ | | | | |
|---------------------------------|-------|-----|-------|-----|
| | FFTT | | LBTT | |
| | Sélec | Méd | Sélec | Méd |
| 14/15 | 12 | 10 | 11 | 6 |
| 15/16 | 13 | 11 | 11 | 1 |
| 16/17 | 13 | 12 | 10 | 2 |
| 17/18 | 11 | 4 | 2 | 2 |
| 18/19 | 3 | 1 | 3 | |

8) Euro Mini Champ's 2019 (Schiltigheim)

- 5 participants bretons.
- Malenka BALCOU-MÜLLER (Thorigné-Fouillard) : 15^e du tableau principal en 2008 filles.
- Gabriel AUSSANT (Thorigné-Fouillard) : 29^e du tableau principal en 2008 garçons.
- Elouan CONTE (Vannes-Ménimur) : 10^e de la consolante en 2008 garçons.
- Ewen SALVAR (Ploemeur) : 33^e de la consolante en 2007 garçons.
- Maëlys MESSE (Fougères-Javené-Lecousse) : 4^e de la consolante en 2008 filles.

Stages d'été

- Maëlys MESSE (Fougères-Javené-Lecousse) sélectionnée pour le stage national de détection à Fontaines. A l'issue de ce stage, elle a été proposée pour suivre une saison d'évaluation afin d'intégrer le suivi de la détection nationale.
- Juillet : Stage en commun avec la Ligue du Centre-Val-de-Loire. Cela regroupait en tout plus d'une trentaine de joueurs et une dizaine d'entraîneurs pour bien préparer la saison suivante !
- Reprise en août : Présence d'Emmanuelle LENNON en tant que préparatrice physique sur le stage de reprise du Pôle Espoirs Bretagne + quelques joueurs extérieurs telle que Lucie GAUTHIER (équipe de France -21 ans). Cela regroupait en tout près d'une trentaine de joueurs pour bien préparer le début de saison !
- Continuité : Ouverture des stages d'été aux joueurs extérieurs sur inscription (suite aux demandes des clubs) et à la bonne expérience de la saison dernière.

Le Pôle Espoirs 2019 / 2020

- 8 joueurs sortants : Thibault BAILLIET (Vern-sur-Seiche), Louis CHAERLE (Thorigné-Fouillard), Benjamin MAHOUDO (Thorigné-Fouillard), Clémence MICHEL (Loperhet), Mathis LEBARS (Dinan), Edgar HAMON-GEORGE (Ploemeur), Eliaz LE MANACH (7 Îles) et Marine LE FLEM (Ploumagoar).
- 6 rentrées :
 - Aurélien PASQUETTE (Thorigné-Fouillard, J1),
 - Djamaël ROSENS-BOISSARD (Thorigné-Fouillard, C1),
 - Ewan BEHIER (Plescop, C1),
 - Emilie BERRANGER-TRAMIER (CPB Rennes, C1),
 - Elouan CONTE (Vannes-Ménimur, M1),
 - Maxime PICQUET (Dinan, M1).
- Effectif total de 19 joueurs : 12 garçons et 7 filles allant de la sixième à la terminale.

8- POINT SUR L'ACTION PARTENARIAT

Courant Mai 2019, il a été décidé de lancer une action de recherche de partenaires parmi les entreprises bretonnes.

C'est une démarche sans précédent au niveau de la Ligue de Bretagne. Celle-ci s'inscrit dans les recommandations fédérales compte tenu de la baisse des subventions publiques accordées au mouvement sportif d'une manière générale et au Tennis de Table en particulier.

Nous avons pu bénéficier du concours de Valentin JAN, stagiaire au sein de la Ligue de Bretagne qui a œuvré sur cette démarche.

La première étape a consisté à se doter d'une plaquette de présentation de la Ligue de Bretagne, orientée recherche de partenaires mais pouvant également être utilisée lors de manifestations au niveau desquelles la Ligue se trouve représenter...

Cette plaquette a commencé à être diffusée lors des Championnats de Bretagne à Dinan.

En parallèle du travail de la plaquette, nous nous sommes dotés de fichiers des entreprises bretonnes ; la cible choisie étant les entreprises de plus de cinquante salariés. Nous nous sommes rapprochés des services fichiers des Chambre de Commerce et d'Industrie et avons pu obtenir ces fichiers comportant les adresses e-mail des entreprises.

Courant Juin et Juillet, nous avons diffusé la plaquette Partenaires et un courrier signé du Président de la Ligue accompagnait cette plaquette.

L'action s'est déroulée uniquement par mail et au cours de l'été, sur une période pas toujours très favorable à ce type de contact. Aucune relance n'a été effectuée.

De plus, on connaît les avantages et inconvénient de l'envoi par mails : coût réduit mais absence de ciblage en ce sens que l'on ne sait pas toujours qu'elle est la destination du mail et donc pas toujours le décideur...

Le stage de Valentin JAN est arrivé à son terme à fin juillet et donc pas de relance ni suivi de contacts.

Néanmoins, un bilan peut être effectué sans difficulté :

- Trois conventions de partenariat ont d'ores et déjà été signées et les versements correspondants effectués ; les sommes ont été perçues par la Ligue de Bretagne.
- Ces trois conventions représentent des engagements de versement de 6 000 € au total sur les trois années qui viennent.
- Les trois sociétés, nouveaux partenaires de la Ligue de Bretagne sont le Cabinet de courtage en assurances RMC Courtage située à Rennes et à Brest (3X 750 €), La Mutuelle des Chambres de commerce et d'industrie (1500 €), siège à Paris et la société BRIT AIR (3x 750€), société présente sur la Bretagne au travers de ses Hôtels restaurants. Renan et moi-même nous avons rencontré la direction cde Brit Hôtel le 10 juillet au siège de la Ligue.

D'autres contacts sont en cours et on peut espérer quelques débouchés dans les semaines qui viennent...

Nous avons maintenant à gérer ces trois partenariats de durée différente et d'autres à venir (PJ tableau de gestion des partenariats) ; les contreparties affichées sont les suivantes :

- Logo sur les maillots de la sélection régionale
- Logo sur kakemono, backdrops, podiums,
- Banderoles, programmes officiels,
- 2 places pour les matchs pro A pro B
- Promotion sur les réseaux sociaux/site web/mail
- Accès privilégié lors des championnats de Bretagne

Ensuite, une réflexion doit s'engager au niveau de la Ligue de Bretagne en ce qui concerne la pérennisation de la démarche ainsi que la destination des sommes perçues.

La ligue se doit d'être proche des clubs et aider ceux-ci dans leur développement. Aussi, cette nouvelle ressource doit venir en aide aux clubs qui s'inscrivent dans les axes prioritaires de la Fédération. Pour mémo, parmi les priorités affichées notons les jeunes, le ping santé, le développement durable, le ping féminin, ...

Ainsi, la Ligue de Bretagne doit s'organiser pour répartir cette nouvelle ressource selon des critères permettant des choix éclairés.

Il appartient au Bureau de définir ces règles d'attribution ; une communication sera faite prochainement à ce sujet.

9- RAPPORT DES COMMISSIONS

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE REGIONALE SAISON 2018-2019

1- PREAMBULE

Mesdames et Messieurs les représentants de clubs.

Comme il est de coutume, je vais vous présenter le compte rendu de la commission sportive régionale pour la saison écoulée. Je vais essayer d'être un peu plus concis que l'année dernière pour que mon intervention soit plus courte.

Nous nous sommes réunis 3 fois seulement dans la saison, car il n'a pas été possible de trouver une date en fin de 2^{ème} phase. Le traitement des litiges et la validation des résultats de la 2^{ème} phase ont été entérinés par mail par les membres de la CSR.

Je remercie le club d'HENNEBONT et le comité des Côtes d'Armor de nous avoir accueillis pour ces réunions.

Avant de vous faire un bilan plus détaillé de la saison dernière, je voudrais adresser un immense bravo au club de la GV HENNEBONT qui a remporté la coupe ETTU, ce qui est une grande première au niveau de la ligue de Bretagne.

Je félicite également Julie PENNEC du club de TT LOPERHET pour sa participation aux championnats d'Europe jeunes et la médaille de bronze qu'elle y a obtenue dans l'épreuve par équipes juniors.

Je vais maintenant faire le point sur le championnat par équipes.

2- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

2.1- Championnat PRO

Cette saison, nous étions représentés par 3 clubs dans le championnat Pro, la GV HENNEBONT en Pro A masculine, QUIMPER CTT en Pro féminine et THORIGNE-FOUILLARD TT en Pro B masculine.

Les Hennebontais ne sont pas passés très loin d'un nouveau titre de champion de France puisqu'ils ont terminé 2^{ème} de la Pro A ; alors que les Quimpéroises et les Thoré-folléens ont réussi à arracher, de haute, lutte leur maintien à ce niveau.

Souhaitons bonne chance à ces 3 clubs pour la saison à venir.

2.2- Championnat national féminin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 8 équipes dans le championnat national féminin dont une en N1. En 2^{ème} phase, il y avait 9 équipes en nationale dont 2 en N1. L'effectif reste donc stable par rapport à la saison précédente.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, suite à l'arrêt de l'AJK VANNES, il y aura finalement 8 équipes bretonnes en nationale dont 2 en N1.

Pour information, un groupe de travail sur le championnat par équipes féminin a été créé par la Fédé ; mais, cela n'a débouché sur rien de concret pour le moment.

2.3- Championnat national masculin

En 1^{ère} phase, la ligue de Bretagne a été représentée par 13 équipes dans le championnat national masculin dont 3 en N1. En 2^{ème} phase, il y avait une équipe de plus à ce niveau et nous comptons toujours 3 équipes en N1.

L'effectif reste donc stable par rapport à la saison précédente.

Pour la 1^{ère} phase de la saison à venir, il y aura 16 équipes bretonnes en nationale dont 3 en N1 puisqu'aucune équipe bretonne n'est descendue de nationale à la fin de la 2^{ème} phase.

2.4- Championnat régional féminin

Conformément aux décisions prises lors de la saison 2016-2017, la poule de pré-nationale féminine a été maintenue pour la 1^{ère} phase de la saison 2018-2019 puisqu'il y avait 6 équipes engagées.

Comme il n'y a pas eu de descente de nationale à mi saison, il ne restait plus que 5 équipes à ce niveau pour la 2^{ème} phase. Les équipes concernées ont été contactées et ont souhaité, à l'unanimité, le maintien de cette poule de pré-nationale.

L'équipe de CTT VANNES-MENIMUR, qui avait terminé 1^{ère} à l'issue de la 2^{ème} phase, n'a pas souhaité monter en nationale 3 ; ce qui a permis le repêchage de l'équipe 2 de THORIGNE-FOUILLARD à ce niveau.

Pour la saison qui débute, au moment de la composition des poules, il y avait 6 équipes d'engagées en pré-nationale féminine ; mais, hélas, le forfait de dernière minute d'une équipe du TT LOPERHET a ramené ce nombre d'équipes à 5.

2.5- Championnat régional masculin

Je voudrais vous rappeler quelques points de règlement qui ont posé problème cette saison.

Lorsqu'une équipe est exempte, vous devez envoyer à la ligue, sous 8 jours, la composition de cette équipe ; faute de quoi, nous considérons que les joueurs qui ont disputé la journée précédente dans cette équipe ont joué avec les conséquences qui en découlent au niveau du brûlage.

Vous devez impérativement envoyer les feuilles de rencontre à la ligue car nous avons besoin du détail des manches en cas de départage entre 2 équipes.

Pour qu'une réclamation déposée au dos de la feuille de rencontre soit valable, elle doit être confirmée par écrit, dans les 72 H, au siège de la ligue accompagné d'un chèque de caution de 70 €. Celui-ci vous sera restitué si la réclamation est justifiée.

Tout joueur abandonnant pour raison de santé doit fournir un certificat médical à la FFTT dans les 72H pour le championnat national ou à la ligue sous 7 jours pour le championnat régional. Pour tout manquement, le club se verra infliger une amende. La même sanction sera appliquée pour un joueur abandonnant sans motif.

Enfin, comme vous avez pu le voir dans les courriers qui vous ont été envoyés, la ligue ne fournit plus de feuilles de rencontre par courrier. Vous avez reçu une feuille au format informatique (pdf) par mail en début de saison, charge à vous de l'imprimer ou d'utiliser GIRPE. Les règles d'envoi de la feuille après la rencontre sont inchangées.

Je vais maintenant vous faire le point sur les épreuves individuelles.

3- EPREUVES INDIVIDUELLES

3.1- Critérium fédéral

La participation au critérium fédéral continue de baisser, surtout en féminine. Sur les 20 tableaux féminins organisés lors des 4 tours, un seul a été complet, le tableau des cadettes au 2^{ème} tour. Paradoxalement, contrairement à la saison précédente, il a été possible d'organiser les 3 premiers tours en seniors dames avec 5 joueuses. Seul le 4^{ème} tour a été annulé.

D'une façon plus générale, suite aux nombreux forfaits de dernière minute, sur les 10 tableaux organisés, il n'y avait que 2 tableaux complets au 1^{er} tour, 3 au 2^{ème} et au 3^{ème} tour et 1 au 4^{ème} tour.

3.2- Championnat de France seniors

Deux joueuses et cinq joueurs bretons ont réussi à se qualifier pour le championnat de France seniors qui avait lieu au MANS.

La ligue de Bretagne était représentée par Romane LE SCOUR et Eva ANDORIN de QUIMPER CTT, Sébastien PRIME et Thibault BAILLET de l'US VERN, Jules ROLLAND, Rémi MENAND et Thomas LE BRETON de THORIGNE-FOUILLARD TT.

Les meilleurs résultats sont à mettre au crédit de Thomas LE BRETON qui atteint les ¼ de finale en double messieurs et de Jules ROLLAND qui atteint les 8^{èmes} de finale en simple messieurs.

3.3- Championnat de France jeunes

Petit cru cette année encore pour la ligue de Bretagne puisque nous revenons de ces championnats de France jeunes qui ont eu lieu à MONDEVILLE et à ANTIBES avec deux médailles seulement.

Malenka BALCOU-MULLER de THORIGNE-FOUILLARD remporte la médaille d'argent en double benjamines ; alors que Julie PENNEC et Mathilde CARIYOU de LOPERHET décrochent la médaille de bronze en double juniors.

3.4- Championnat de France vétérans

Les années se suivent et ne se ressemblent pas pour la ligue de Bretagne puisque nos représentants sont revenus du championnat de France vétéran, qui s'est déroulé à GIEN, avec 5 médailles de bronze seulement. On peut tout de même saluer la médaille de bronze en simple V1 dames d'Emmanuelle LUCAS-MAQUIN de l'ESPERANCE ST QUAY PORTIEUX.

3.5- Championnat de France sport dans l'entreprise

A l'occasion du championnat de France sport dans l'entreprise qui s'est déroulé à VERN-SUR-SEICHE, la ligue de Bretagne a connu d'excellents résultats. Notre délégation revient avec 5 médailles dont 2 en or.

On peut notamment féliciter Geneviève ROSCONVAL-MARENGUE pour son titre de championne de France en simple dame vétéran et Gildas ANDORIN pour son titre en simple messieurs.

3.6- Finales nationales par classements

Nos représentants ont brillé à l'occasion des finales nationales par classements qui se sont déroulées à ORVAULT en remportant 3 médailles. Olier LE NOURS du FL LANESTER remporte le tableau H12 ; alors que son frère Hanqiu termine 2^{ème} du tableau H10. Enfin, Tyfenn LE GOC de l'OC CESSON termine 2^{ème} du tableau F7.

3.7- Championnat de Bretagne individuel

Le championnat de Bretagne a été organisé dans de très bonnes conditions par le club de DINAN, un habitué des organisations régionales et nationales.

Je commencerai par remercier son président Gilles LUCAS et toute son équipe de bénévoles pour le travail fourni tout au long du week-end.

Je remercie également le juge-arbitre Alain TRICOIRE, ainsi que la table d'arbitrage et les arbitres pour leur travail.

Comme d'habitude, il y a eu beaucoup de forfaits et de repêchages à effectuer ; mais à l'arrivée, seuls les tableaux seniors dames et poussines n'étaient pas complets. De plus, il n'y a eu qu'un forfait à déplorer le jour de la compétition.

Cette fois, malgré la concurrence du championnat de France jeunes et vétérans, nous avons pu organiser les 2 tableaux handisports. Il y avait 4 joueurs dans le tableau assis et 6 dans le tableau debout.

Au niveau sportif, les titres seniors ont à nouveau changé de main. Chez les dames, Julie PENNEC du TT LOPERHET a remporté son 1^{er} titre, assorti d'un doublé avec le titre junior. Chez les messieurs, la logique a été respectée et Vincent LENOIR du RP FOUESNANT remporte son 2^{ème} titre après celui de 2015.

3.8- Championnat de Bretagne vétérans et coupe vétérans

Le championnat de Bretagne vétérans a été organisé dans de bonnes conditions par le club du CPB RENNES et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation

Le samedi en coupe vétérans, la participation a été satisfaisante. Il y avait 11 équipes sur les 12 prévues dans le tableau V1, une équipe s'étant désistée au dernier moment. Le tableau V2 était complet avec 6 équipes présentes ; mais par contre, de façon assez surprenante, il n'y avait que 3 équipes sur 6 dans le tableau V3.

Le dimanche en championnat, on a pu constater une légère remontée de la participation dans les tableaux V1 et V2 messieurs, ainsi que dans le tableau V2 dames qui était complet. Par contre on peut regretter les 15 forfaits de dernière minute de joueuses et joueurs ayant confirmé leur participation dans un premier temps.

La nouvelle règle mise en place a en partie porté ses fruits puisque 15 joueuses et joueurs, n'ayant pas disputé le championnat départemental, ont demandé, compte tenu de leur classement, à bénéficier d'une invitation

3.9- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise

Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise a été organisé par le club corpo de l'ASLC PSA RENNES dans leur très belle salle de CHARTRES DE BRETAGNE et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation.

Le nombre de participants est légèrement remonté puisqu'il y avait 52 inscrits contre 47 la saison précédente.

Rendez-vous dans les Côtes d'Armor pour la prochaine édition puisque cette organisation ne tourne plus que sur 2 comités, l'Ille et Vilaine et les Côtes d'Armor.

3.10- Finales régionales par classements

Les finales régionales par classements ont eu lieu à QUESTEMBERG et je remercie le club de la BO QUESTEMBERG et ses bénévoles pour le travail accompli.

Six tableaux sur huit étaient complets au départ. Seuls les tableaux féminins F9 et F12 étaient incomplets avec respectivement 11 et 5 joueuses présentes sur les 12 prévues.

Visiblement, les joueuses ayant un classement supérieur à 10 ne sont plus intéressées par cette compétition.

3.11- Interclubs régionaux

Les interclubs régionaux ont eu lieu à HUELGOAT et je remercie le club et ses bénévoles pour son organisation.

Tous les tableaux masculins étaient complets cette année ; mais, hélas, il a fallu annuler les tableaux féminins car il n'y avait pas assez d'équipes à avoir répondu présentes. Il faudra sans doute se poser la question du maintien de cette compétition au niveau régional, notamment en féminines

Au niveau sportif, on peut noter que THORIGNE-FOUILLARD TT s'est taillé la part du lion en remportant les titres en benjamins et en cadets et en terminant 2^{ème} en minimes.

Je vais à présent vous faire le point sur les principaux changements de règlement pour la saison 2019-2020, ainsi que quelques rappels. Ces règlements sont consultables sur le site de la ligue de Bretagne. Je ne peux que vous encourager à les lire.

4- REGLEMENTS

4.1- Championnat par équipes

Je commencerai par vous rappeler que, depuis la saison dernière, les équipes classées dernières descendent, quel que soit le nombre d'équipes dans la poule.

Je voudrais également vous informer de 2 nouvelles règles qui ont été connues après le début de saison, mais qui étaient applicables immédiatement.

Pour solutionner le problème qui s'était posé à la fin de la saison 2017-2018 entre les ligues de Bretagne et des Pays de la Loire quant à l'attribution de la 3^{ème} montée en N3 féminine, la Fédé a décidé de modifier son règlement. Dorénavant, seule l'équipe classée 1^{ère} de chaque ligue monte en N3 féminine.

Pour disputer la journée des titres, un joueur doit avoir disputé, au cours de la 2^{ème} phase, au moins 2 rencontres dans l'équipe qualifiée ou dans une équipe de numéro supérieur et être régulièrement qualifié pour cette équipe.

4.2- Critérium fédéral

Des changements au niveau des règlements fédéraux nous ont obligé à modifier les règlements de la nationale 2 et de la régionale.

Que ce soit en nationale 2, en régionale ou en départementale, le placement des joueuses et joueurs dans les poules au 1^{er} tour se fait en tenant compte des points licences. Pour les 3 autres tours, il se fait en tenant compte du classement du tour précédent.

Les joueuses et joueurs qui se réinscrivent ou qui reprennent après une période d'interruption doivent s'inscrire avant le 15 septembre. Passée cette date, ils démarreront au niveau départemental pour le 1^{er} tour.

Pour les nouveaux inscrits, la date est fixée par chaque comité.

Les joueuses et joueurs devant monter en nationale 2 à l'issue du 4^{ème} tour, mais changeant de catégorie, monteront en régionale de la catégorie d'âge supérieure pour le 1^{er} tour de la saison suivante. Par exemple, un minime passant cadet montera en régionale cadets pour le 1^{er} tour de la saison suivante sauf, bien entendu, s'il a les points pour démarrer en nationale 2 cadets.

Il y aura 3 montées de N2 en N1 au lieu de 2 précédemment.

Pour les qualifications au championnat de France benjamins et minimes, le calcul des quotas se fera par zone et non pas globalement pour les 4 ligues évoluant en nationale 2.
Enfin, et cela concerne surtout les JA, la Fédé a imposé l'utilisation de la numérotation internationale dans les tableaux de toutes les compétitions.

4.3- Interclubs régionaux

Nous avons apporté une petite modification au règlement qui a été appliquée dès cette saison.

Une équipe peut comporter deux joueuses ou deux joueurs mutés à condition que les deux mutés l'aient été au plus tard au 1^{er} juillet de la saison en cours.

5- CONCLUSION

En conclusion, je voudrais dire un petit mot sur l'arbitrage de la saison à venir.

Nos arbitres vont être un peu moins sollicités que la saison dernière ; mais, il faudra tout de même assurer l'arbitrage du championnat de Bretagne, des 2 tours de critérium fédéral de nationale 2 et d'un tour de nationale 1.

Par ordre chronologique, le 1^{er} tour de nationale 2 jeunes aura lieu à THORIGNE-FOUILLARD, le 2^{ème} tour de nationale 1 à LANDERNEAU, le 4^{ème} tour de N2 dans le FINISTERE et le championnat de Bretagne dans le FINISTERE

Je remercie donc à l'avance tous nos arbitres pour leur investissement à venir.

Je terminerai en remerciant tous les clubs qui ont organisé une compétition.

Je remercierai également tous les membres de la CSR pour leur investissement, ainsi que les 2 secrétaires de la ligue, Isabelle et Nadine, pour le travail qu'elles fournissent au quotidien.

Je vous souhaite à tous une excellente saison 2019/2020.

Le président de la C.S.R.

Michel KERISIT

10 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse par écrit n'est parvenue dans les délais au siège de la Ligue de Bretagne et un échange oral s'en est suivi avec notamment les élus fédéraux qui ont pu répondre aux représentants et représentantes de clubs et apporter des précisions à leurs interrogations.

11 – INTERVENTION DES PERSONNALITES

Intervention de M. Claude BROSSARD, Secrétaire Général du C.R.O.S. Bretagne

M. Claude BROSSARD présente les excuses de Mme Jacqueline PALIN, Présidente du C.R.O.S. Bretagne et félicite de sa part la Ligue de Bretagne pour l'avancée de ses travaux dans le cadre de son Projet Sportif Territorial.

Il précise également que le tennis de table fait partie des 15 disciplines sportives qui ont accepté de participer au dispositif local d'accompagnement collectif, une initiative de la région Bretagne qui de ce fait se retrouve en avance par rapport aux autres régions.

Il évoque les modifications annoncées dans la gouvernance du sport sans pouvoir disposer à l'heure de beaucoup d'informations et sans connaître exactement quel sera le rôle de l'État.

Les dossiers CNDS seront désormais traités par les Fédérations et il invite les clubs à se motiver et à s'inscrire dans cette démarche.

Intervention de Mme Sophie BODIN, membre du bureau exécutif à la Fédération

Mme Sophie BODIN suite à la lecture de certains rapports sur la précocité des jeunes joueurs et joueuses soutenue par plusieurs techniciens, s'interroge sur cet état de fait et se prononce contre à titre personnel jugeant un peu prématuré l'âge auquel on les éloigne de leur famille sans parler des blessures qu'elles peuvent engendrer par la suite.

Elle annonce les contours des nouvelles dispositions prises par la Fédération pour traiter les dossiers anciennement appelés C.N.D.S. ainsi que les axes prioritaires qui seront proposés au prochain Conseil Fédéral.

Les modalités restent encore à définir face aux incertitudes évoquées par le Président de la Ligue et le Secrétaire Général du C.R.O.S. de manière à associer au travail collectif les membres du Conseil Fédéral ainsi que les Présidents de Ligue.

Elle précise toutefois que la F.F.T.T. est en avance par rapport à plusieurs Fédérations et qu'elle sera prête pour les premières échéances prévues vers mars/avril.

Elle insiste également sur la dimension locale et sur l'intérêt de développer les territoires même les plus isolés en précisant qu'une Fédération n'existe qu'au travers de ses clubs.

Intervention de M. Michel MARTIN, membre du bureau exécutif à la Fédération

M. Michel MARTIN s'est rapidement présenté en faisant part de son intérêt d'écouter les dirigeants dans les territoires et de satisfaire à sa curiosité de connaître encore davantage le fonctionnement des différentes régions.

Vu les difficultés actuelles et la concurrence de plus en plus forte dans les différentes activités sportives diversifiées, il appuie sur la nécessité de préserver l'intérêt général aux cas personnels.

Il précise qu'une Fédération forte et unie est l'élément indispensable pour assurer le développement de la discipline et insiste sur le fait que les clubs et les dirigeants font partie intégrante de la Fédération.

Il revendique la proximité des instances et de ses élus qui doivent absolument rester à l'écoute de la base en félicitant les représentants(tes) de club pour la qualité de leurs échanges.

Renan THEPAUT conclue cette intervention en félicitant et en remerciant Michel pour la brillante réussite de la récente coupe du monde qui s'est tenue à Disney et dont il avait en charge l'organisation.

12 – REMISE DES MEDAILLES ET RECOMPENSES

MERITE REGIONAL

MEDAILLE D'OR:

- | | | |
|----|--|--|
| 29 | GUEGUEN Corinne HEIME Thierry LOUSSOUARN Hervé | TTC PENMARCH PPC KERHUON PONGISTES BIGOUDENS |
| 35 | DESMORTIER François FOSSARD Patrick | MONTFORT TT RENNES TOUR D'Auvergne |
| 56 | LE MELINAIDRE Jacky PRUNET Florence | CTT MENIMUR VANNES USSAC-ST ABRAHAM |

MEDAILLE D'ARGENT:

- | | | |
|----|---|--|
| 22 | CARO Vincent REBOURS Christine TASSEL Gilles | AC PLERIN ST BRIEUC TT ST LAMBERT 7 ILES TT |
| 29 | HABASQUE Claude JEAN-JACQUES Marie-Pierre OLIER Pierre | TT DE SAINTE SEVE QUIMPER CTT ESK ST POL DE LEON |
| 35 | PATUREL Jean-Claude SPEGAGNE Jean-Philippe | ESPERANCE DE CHARTRES RENNES CERCLE PAUL BERT |
| 56 | DESILE Jean-Claude LE CHENADEC Jean-François LECHEVALLIER Françoise | AJK VANNES CS QUEVEN PRESQU'ILE TT QUIBERON |

MEDAILLE DE BRONZE :

- | | | |
|----|--|---|
| 22 | DAUTEZ Philippe GUEDE Alain LAURENT Nadège LEBRETON Michel MACE Delphine | ENTENTE PONTRIEUX TT LOUANNEC-PLOUARET-LANNION PENTHIEVRE LAMBALLE YVIGNAC LA TOUR TT TTAL PLOUMAGOAR |
|----|--|---|

29 DIVERREZ Valérie
GOAPPER Michel
INREP Gilbert
KERNEIS Thomas
LE FLOC'H Arnaud
LE ROY Jean-Paul

TT PONT DE BUIS
RC BRIEC
TT KEMPERLE
ST DIVY SPORT TT
BODILIS PLOUGAR TT
PLOUESCAT TT

35 CARRE Julien
FRERE Kevin
GUESNET Cyril
LE HERISSE Luc

UP ROZ BAGUER
RENNES TOUR D'AUVERGNE
VOLONTAIRES JANZEENS
MORDELLES JA

56 ARMAND Philippe
BERJOT Dominique
GUERIF Pascal
LE MO Jean-Yves

GOLFE TT 56 PLOEREN
ASPTT VANNES
AL PLOEMEUR
PONTIVY MALGUENAC TT

MERITE FÉDÉRAL:

MEDAILLE DE BRONZE:

BREST Guinal
DORVAL Michel
DUCOS Eric
ROUSSELIN Jean-Marc

TT LANDIVISIAU (2015)
TA RENNES
CPB RENNES
CTT PLOUIGNEAU

MEDAILLE JEUNESSE et SPORTS

MEDAILLE D'ARGENT :

BLANCHARD Bernard
CREIS Philippe

MONTFORT TT
ST MALO CJF-UP

TROPHEE A.F.C.A.M.

EVENO Patrick

Arbitre International G.V. HENNEBONT

DIRIGEANT DE L'ANNEE 2018

HEIME Thierry

Président du P.P.C. Kerhuonnais

Fanions : PN masculin : AC PLERIN 2
PN féminine : CTT VANNES-MENIMUR 1

Le président de la Ligue de Bretagne clôt l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général de la L.B.T.T.



Jacques SORIEUX

Le Président de la L.B.T.T.



Renan THEPAUT

